

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

DIES ACADEMICUS

5 JUIN 1919

SÉANCE DE DISTRIBUTION
DES PRIX DE CONCOURS

RAPPORTS DU RECTEUR ET DES JURYS

INAUGURATION DE L'HERBIER BOISSIER



3789
(949.442)

DIE

GENÈVE
IMPRIMERIE ALBERT KUNDIG

1919





RAPPORT DU RECTEUR

POUR L'ANNÉE 1918-1919

PAR

M. le Prof. Raoul GAUTIER

MONSIEUR LE CONSEILLER D'ETAT,



NOTRE présence au *Dies academicus* de 1919 nous cause d'autant plus de satisfaction, qu'elle nous permet de vous répéter les compliments et les vœux que nous avons adressés au Conseil d'Etat tout entier lors de la désignation de Genève comme siège de la Société des Nations. Comme nous l'écrivions le 2 mai : « ...Il nous paraît certain que le rôle joué par Genève, comme centre intellectuel, a contribué à assurer le choix, si honorable pour

« nous, qui est intervenu le 28 avril. Notre Université,
« continuatrice de l'Académie de Calvin, a pleinement
« conscience des responsabilités qui lui incombent de ce
« fait. Le Sénat universitaire nous a chargé, Monsieur le
« Président et Messieurs, de vous confirmer son ferme
« désir d'apporter à la République, avec l'aide de notre
« Gouvernement, l'appui de son travail et de sa coopéra-
« tion la plus active pour assurer le maintien et le déve-
« loppement toujours plus intense du niveau scientifique
« et littéraire de Genève. »

Notre travail et nos efforts sont en effet acquis à notre vieille République et à notre Université. Nous cherchons à contribuer à la formation d'une élite de jeunes intelligences qui soient de vraies forces morales pour l'avenir, soit dans notre patrie, soit dans les pays, proches ou lointains, qui nous envoient leurs ressortissants. Mais nous avons besoin de l'appui de nos autorités, appui matériel autant que moral, et nous savons pouvoir compter sur cet appui.

Il y a quinze ans, lors de la célébration du premier *Dies academicus*, le 4 juin 1904, M. Henri Fazy, alors Président du Conseil d'Etat, nous disait ici même :
« L'enseignement supérieur impose à l'Etat de Genève
« des sacrifices importants, et le chef du Département
« des Finances est parfois obligé de se faire violence et
« de se rappeler qu'il est lui-même un vieil universitaire,
« lorsqu'il s'agit d'accepter le gros budget de l'Univer-
« sité. Mais au fond il se résigne, il doit se résigner, car
« notre Université représente une des gloires de notre
« vieille République ; c'est elle qui a pendant des siècles
« contribué à entretenir, à développer notre vie intellec-
« tuelle, notre activité morale. L'histoire de notre Aca-
« démie est intimement liée à celle de la République ;
« aussi nous l'aimons et nous la voulons prospère. »

Nous avons la confiance que notre vénéré historien national, vice-président du Conseil d'Etat actuel, pense toujours de même. Car, Monsieur le Conseiller d'Etat, nous aurons à vous demander de nouvelles améliorations, qui viendront s'ajouter à celles que vous nous avez déjà accordées et pour lesquelles nous vous exprimons notre sincère gratitude. Nous ne sommes d'ailleurs point inquiets pour l'avenir de notre haute Ecole. L'une des inscriptions gravées sur le mur du monument de la Réformation porte :
« Le 21 mai 1536 le peuple de Genève a décrété l'instruction publique obligatoire. » Moins d'un quart de siècle plus tard, il fondait notre Collège et notre Académie. Le passé nous est un sûr garant de l'avenir et des bonnes dispositions de nos pouvoirs publics à l'égard de tout ce qui concerne l'instruction à Genève et l'Université en particulier.

MESDAMES, MESSIEURS,

A la fin du rapport que M. Francis De Crue vous présentait, comme recteur, il y a une année, il disait :
« Bonne chance à notre successeur ! Puisse-t-il être le
« Recteur de la bonne Paix, puisque dans nos deux années
« de Rectorat il ne nous a pas été donné de le devenir. »

Eh bien ! cette Paix tant espérée n'est pas encore là ! Nous l'attendons depuis sept mois, et nous devons nous borner à souhaiter de jour en jour qu'elle soit bientôt signée. Quant à savoir si ce sera « la bonne Paix », c'est ce que l'avenir seul nous apprendra.

Au reste l'humanité s'habitue à être ballottée entre des impressions contradictoires et à passer d'une grande déception à une grande joie. Cela a été particulièrement vrai depuis l'entrée en fonctions du Bureau actuel, le 15 juillet :

nous avons vu se succéder des événements d'importance capitale, les uns tristes, les autres heureux : le premier déchaînement de la grippe sur notre pays et le revirement de la situation militaire sur le front occidental ; puis, après une marche rapide des opérations, la conclusion inespérée du premier armistice, le 11 novembre, immédiatement suivie de la proclamation criminelle de la grève générale en Suisse ! On pourrait multiplier les exemples et énumérer ici une foule de faits d'ordre diplomatique, politique et social dont ont été les témoins et les victimes un grand nombre de peuples, surtout du centre et de l'orient de l'Europe, et qui ont impressionné les esprits en sens contraire. Mais rassurez-vous, je ne chercherai pas à vous en entretenir. Je veux me borner à constater que l'année qui vient de s'écouler restera dans le souvenir des générations actuelles comme une période d'un intérêt palpitant, qu'il vaut la peine d'avoir vécue et qui présente des alternances et des antithèses dignes des études d'un historien philosophe ou de la verve d'un poète.

Mon rôle est plus restreint : j'ai à vous rendre compte de cette période au point de vue purement académique. Je vous en retracerai les faits principaux, en cherchant à combiner le mieux possible l'ordre chronologique avec l'ordre méthodique.

La grippe et ses conséquences. — Le 15 juillet 1918, jour où cessaient ses fonctions, mon prédécesseur présidait à l'ouverture des Cours de vacances de français moderne dirigés, cette fois encore, par notre dévoué collègue M. Bernard Bouvier. Très peu de jours après, la grippe apparaissait, mais pas encore menaçante : trois élèves appartenant au corps enseignant secondaire et primaire de cantons confédérés ont apporté la maladie avec eux et l'ont eue ici très bénigne. Deux autres l'ont prise ensuite

plus forte, mais se sont bien remis. Ces cinq cas ont été les seuls, et comme il y avait 49 participants aux cours de vacances, ils représentent seulement le 10 %. Les cours n'ont pas été interrompus et se sont poursuivis sans autre accroc jusqu'à leur terme prévu, le 5 août.

Rappelons à ce propos que les cours de vacances de français moderne reprendront cet été, ainsi que l'ont annoncé les journaux quotidiens, et à la même date que l'année dernière, du 15 juillet au 5 août. Ils seront placés sous la direction de M. Henri Reverdin, privat-docent à la Faculté des Lettres.

Cette première alerte de la grippe avait donné l'éveil à nos autorités et elles ont pris dès ce moment des mesures de précaution. Les policliniques universitaires de médecine et de chirurgie ont été autorisées à prendre, dès la fin de juillet, un ou deux assistants supplémentaires « pendant la durée de l'épidémie ».

Puis il y eut accalmie pendant les vacances, mais accalmie trompeuse, car, dès le mois de septembre, la recrudescence du mal se manifestait, et l'on dut procéder à la fermeture graduelle de toutes nos écoles. La question se posa alors sérieusement pour nous : faudra-t-il ouvrir l'Université à la date réglementaire ? Après d'actifs pourparlers, le Département de l'Instruction publique décida, conformément au préavis du Bureau du Sénat, d'ajourner l'ouverture des cours, mais de laisser faire les examens à la date fixée, du 15 au 25 octobre, tout au moins pour ceux des candidats qui n'étaient pas atteints de la grippe. Pour les autres, des sessions d'examens successives eurent lieu au cours du semestre d'hiver.

Nous n'avons pas eu à regretter ce retard qui a permis à l'épidémie de s'atténuer graduellement, et a évité à nos étudiants et à nos auditeurs de se trouver réunis en grand nombre dans des salles et des locaux qui, déjà en temps

normal, sont trop exigus. Le semestre d'hiver n'a commencé que le 18 novembre avec un peu plus de trois semaines de retard. La plupart de nos universités sœurs de la Suisse ont procédé de même.

Cette triste période de la grippe nous a mis en deuil de quelques-uns des nôtres. Le corps professoral a été épargné. Est-ce un privilège de l'âge? Mais nous avons perdu quelques-uns de nos étudiants ou anciens étudiants, à Genève même ou ailleurs, sept en tout. Ce sont :

Adolf Baerfuss, lieutenant d'infanterie, mort au service le 20 juillet. Il venait de terminer toutes les épreuves du doctorat ès sciences physiques, et son diplôme a été remis à sa famille une fois la thèse imprimée. — Isaac Bernstein, étudiant en sciences, mort à Genève, et Max Locher, étudiant en médecine, mort chez lui en août. — Puis, en octobre, Zareh Kapamadjian, qui venait de réussir sa licence en droit, à Genève. — Le 13 novembre c'était le tour d'un autre de nos licenciés en droit, Adolphe Gampert, mort de la grippe à Zurich où il était allé poursuivre ses études. — Le 29 novembre, Henri Assinare, étudiant en sciences, mort à Genève. — Bernard Schwob, étudiant en médecine, qui nous avait quittés dès 1914 pour servir son pays en qualité d'aide-major, et qui est mort à Troyes le 14 décembre.

Nous avons encore eu le chagrin de perdre de la grippe M. le D^r Henry d'Arcis, privat-docent en médecine, à la fin de juillet, puis, en octobre, Marc Dufaux, directeur de *La Suisse*, lauréat de l'Université. La grippe nous a aussi enlevé un collaborateur précieux, M. Philippe Dunant, D^r en droit. M. Dunant avait été chargé, au semestre d'été dernier, de donner un cours sur la propriété intellectuelle, et nous espérions le voir nommé professeur dans la Faculté de Droit pour une partie de l'enseigne-

ment du regretté Louis Rehfoos. Sa mort a été une grande perte pour Genève.

Cette épidémie, fatale pour trop de jeunes vies, quoique nous ayons été relativement épargnés à Genève, nous a fait mieux sentir l'absence dans notre organisation universitaire d'une Caisse d'assurance en cas de maladie pour nos étudiants. La question avait été confiée, il y a quelques années, à l'étude de notre chirurgien Girard. Sa mort l'avait fait abandonner. Le Bureau l'a reprise; une commission a été nommée et elle a abouti à un projet de statuts pour une Caisse d'assurance, projet élaboré par M. Folliet, approuvé par le Sénat et le Conseil d'Etat, et qui n'attend plus que la sanction de notre autorité législative pour entrer en vigueur au semestre prochain. Nos étudiants seront donc, dès maintenant, assurés en cas de maladie, comme ils le sont dans la plupart des autres universités suisses.

Décès et démissions. — Nous avons à déplorer la mort de quelques personnalités marquantes rattachées de près ou de loin à l'Université.

Le 2 octobre, notre professeur honoraire, le Docteur Pierre-Louis Dunant, était enlevé, après une courte maladie, à sa famille et aux œuvres philanthropiques auxquelles il consacrait sa robuste vieillesse. Il avait été professeur d'hygiène dans la Faculté de Médecine de 1876 à 1889. Un discours a été prononcé sur sa tombe par notre collègue M. le Professeur D^r Adolphe D'Espine, ancien recteur.

Le lendemain, l'Université perdait l'un de ses amis les plus fidèles de la vieille Genève, dans la personne de M. Casimir de Candolle, Docteur ès sciences *honoris causa* de notre université depuis 1899. Des témoignages

de gratitude mérités ont été rendus, dans plusieurs périodiques scientifiques de notre ville, à ce botaniste distingué, digne continuateur d'une lignée de savants du même nom.

Nous avons dû encore enregistrer la perte d'un autre Docteur *honoris causa* de 1909 de notre Université, Wilhelm Oechsli, professeur d'histoire suisse à l'École polytechnique, en 1887, et à l'Université de Zurich en 1894.

Deux de nos plus anciens privat-docents dans la Faculté des Lettres nous ont aussi été enlevés cet hiver : Henri Courvoisier, le 16 janvier, et Robert Mobbs, le 12 mars. M. Mobbs venait d'être chargé de donner un cours pratique de langue anglaise pour les étudiants des facultés des Lettres et des Sciences économiques et sociales.

Aux familles de tous ces disparus, enlevés par la grippe, par d'autres maladies ou par l'âge, nous adressons ici un cordial et respectueux témoignage de sympathie au nom de l'Université de Genève.

Nous avons dû prendre acte avec regret de la démission de deux professeurs de la Faculté des Lettres. Notre savant collègue, M. Théodore Flournoy, que la maladie avait obligé à demander des congés successifs depuis deux semestres, a envoyé sa démission, acceptée avec regret par le Conseil d'Etat le 28 janvier. Professeur extraordinaire depuis 1891 et devenu professeur ordinaire de psychologie physiologique, en 1908, dans la Faculté des Sciences, puis professeur de philosophie, d'histoire et philosophie des sciences dans la Faculté des Lettres en 1915, M. Flournoy ne pouvait pas, suivant la lettre de la loi, être nommé professeur honoraire, parce qu'il n'avait pas douze ans de fonctions comme professeur ordinaire. Mais notre Conseil d'Etat, sur la proposition unanime du Sénat, lui a décerné ce titre le 25 février, de

sorte que notre collègue continuera, ce qui est certainement conforme à l'esprit de la loi, à figurer sur le rôle des professeurs de l'Université. Celle-ci s'honore de conserver ainsi dans son sein un des plus remarquables parmi les savants genevois de notre génération.

M. Ernest Tonnelat, nommé professeur de langues et littératures germaniques en 1913, était en congé depuis le semestre d'hiver 1914-15 parce que, en sa qualité de Français, il remplissait ses devoirs militaires depuis le mois d'août 1914. Il était venu de temps à autre pour une courte période à Genève faire subir des examens aux étudiants de la Faculté des Lettres. Nous espérions le voir reprendre son enseignement dès cette année. Mais, appelé par le Gouvernement français à la chaire de langue et de littérature allemande à l'Université de Strasbourg, notre collègue n'a pu se soustraire à ce qu'il considérait comme son devoir primordial, et il a envoyé sa démission au mois d'avril. Il l'a fait dans des termes extrêmement affectueux pour notre Université et pour ses collègues, et nous lui exprimons ici nos vifs regrets de le voir quitter notre Faculté des Lettres et l'Université où il ne comptait que des amis. Nous lui souhaitons bon succès dans sa carrière future.

Ce ne sera probablement pas le seul vide que la reconstitution de l'Université de Strasbourg creusera dans les rangs de notre Université. Le Gouvernement français a appelé notre collègue, M. le docteur Louis Bard, à l'une des chaires de clinique médicale de l'Université d'Alsace. Nous pouvons très bien comprendre qu'il accepte cette situation si honorable pour lui dans une ville qui revient à sa patrie après un demi-siècle environ de séparation. Mais le départ de notre savant clinicien sera une grande perte pour notre Faculté de Médecine. A lui aussi tous nos vœux les plus sincères dans son nouveau champ d'activité.

Congés et remplacements. Distinctions. — Nos deux collègues démissionnaires ont été remplacés dans leur enseignement : M. Flournoy par M. Edouard Claparède, et M. Tonnelat par M. Schenker pour l'allemand et M. L.-F. Choisy pour l'anglais.

D'autres professeurs ont été en congé partiel durant le semestre d'hiver et celui qui est en cours.

A la Faculté des Sciences économiques et sociales, M. William Rappard, qui avait déjà rempli, sur mandat du Conseil fédéral, une mission aux Etats-Unis d'Amérique au cours de l'année 1917, y est retourné l'été dernier, avec notre distingué ministre à Washington, M. H. Sulzer, comme délégué du Département politique fédéral. A son retour, en automne, le même Département l'a chargé d'une mission à Paris pour toutes les questions intéressant la Suisse à l'occasion de la Conférence de la Paix. Plus récemment il a été envoyé à Londres par le Département fédéral de l'Economie publique pour la séance de la Commission de préparation de la Conférence internationale du travail qui aura lieu l'automne prochain à Washington. M. Rappard est rentré à Genève il y a un mois environ après avoir été un des agents principaux de la désignation de la Suisse et de Genève comme siège de la future Société des Nations. M. le Président du Conseil d'Etat lui a publiquement exprimé la reconnaissance du pays pour le travail utile accompli à Paris ; vous comprendrez donc que je n'insiste pas, par discrétion, d'autant plus que le Sénat universitaire a adressé, lui aussi, ses remerciements à notre collègue.

Dans la même faculté, M. Hans Tœndury, a été amené à condenser son cours, durant cette année, en des périodes restreintes des deux semestres, parce qu'il a été appelé à Berne par le Département politique fédéral pour

s'occuper de questions diverses et spécialement de la réforme du service consulaire commercial.

Dans la Faculté des Sciences, notre nouveau professeur de géologie, M. Léon-W. Collet, qui avait inauguré son enseignement en automne et était en train de transférer son laboratoire d'un appartement du n° 22 au n° 18 de la rue de Candolle a été, lui aussi, mis en congé pour le semestre actuel sur la demande instante du Département fédéral de l'Intérieur. M. Collet a été envoyé à Paris pour siéger, comme l'un des délégués de la Suisse, dans la Commission du régime international des ports, voies d'eau et voies ferrées de la Conférence de la Paix. En sa qualité d'ancien chef du Service des Eaux au Département fédéral de l'Intérieur, M. Collet était tout indiqué par sa compétence en ces matières pour représenter notre pays. Il a été remplacé, pour la géologie, par M. Max Reinhard, privat-docent, et, pour la paléontologie, par M. Pierre Revilliod, D^r ès sciences.

Ces choix que notre Gouvernement fédéral fait ainsi de plusieurs de nos collègues pour les charger de missions de confiance à l'étranger ou dans notre pays même, sont incontestablement très honorables, non seulement pour eux, mais aussi pour notre haute Ecole ; ils sont cependant préjudiciables à la bonne marche des études. Le recteur en charge ne saurait donc parler de ces faits sans exprimer le vœu — non pas que nos collègues perdent la confiance de nos hautes autorités fédérales — mais que les circonstances soient bientôt redevenues telles qu'il n'y ait plus lieu de recourir si souvent à leurs lumières.

Mentionnons encore que MM. les professeurs Borgeaud, Moriaud et Rappard ont été appelés par le Département politique fédéral à faire partie de la Commission fédérale de Droit international qui a siégé cet automne à Territet

et tout récemment à Berne, et qui s'est plus spécialement occupée de tout ce qui concerne la Société des Nations.

Notre collègue M. Bernard Bouvier a été nommé ce printemps membre du Comité international de la Croix-Rouge ainsi que M. Lucien Gautier, professeur honoraire.

M. Eugène Pittard a été nommé membre honoraire — le seul étranger — de l'Académie des Belles-Lettres, Arts et Sciences de Lyon.

Les absorbantes fonctions qu'a assumées M. Edouard Naville, depuis que M. Gustave Ador lui a remis la présidence intérimaire du Comité international de la Croix-Rouge, ont obligé notre collègue à se faire remplacer. Il l'a été durant ces deux semestres par M. G. Nicole pour son cours d'archéologie classique et orientale.

M. Charles Seitz, nommé Directeur du Collège il y a bientôt une année, est remplacé, pour une partie de son enseignement, par notre collègue M. Francis De Crue puis par M. André Oltramare et par M. Charly Clerc.

M. Borgeaud a été remplacé au semestre d'hiver par M^{lle} Marguerite Cramer, D^r en droit, pour son cours d'histoire nationale.

M. Ch. Cailler a dû, pour des raisons de santé, cesser ses cours avant la fin du semestre d'hiver; il a été remplacé par M. le professeur Fehr et M. Tiercy. Puis il a demandé un congé pour le semestre d'été. Il est remplacé par deux de nos privat-docents: M. le D^r Dmitri Mirimanoff et M. Georges Tiercy. Nous sommes heureux de constater aujourd'hui que le repos imposé à notre collègue a déjà produit d'heureux effets, et nous comptons bien le voir reprendre son enseignement au semestre prochain.

A la Faculté de Droit, la chaire de droit commercial n'est toujours pas repourvue. Une partie de l'enseignement a été donné par notre collègue M. Folliet.

A la Faculté de Théologie, M. Gaillard a dû demander un congé total au semestre d'hiver et un congé partiel au semestre d'été. Il a été remplacé, en hiver par MM. Fulliquet et Kohler, en été par M. Fulliquet.

En revanche, à la Faculté des Sciences économiques et sociales, M. le professeur William Rosier, ancien conseiller d'Etat, a repris son enseignement de géographie politique et économique, après avoir été remplacé pendant douze ans par M. Emile Chaix.

Nominations. — La chaire de zoologie et d'anatomie comparée, vacante depuis la mort d'Emile Yung, a été partagée, conformément au préavis de la Faculté des Sciences et du Bureau du Sénat. A la chaire ordinaire de zoologie et d'anatomie comparée proprement dite a été appelé M. Emile Guyénot, D^r en médecine et ès sciences naturelles de Paris. L'autre chaire ordinaire, consacrée à la protistologie, la parasitologie et la zoologie lacustre a été confiée à M. Emile André qui était professeur extraordinaire de zoologie générale. A cet effet un nouveau laboratoire a été créé dans l'appartement du n° 22 de la rue de Candolle abandonné par la géologie et la paléontologie. M. Guyénot a commencé son enseignement dès le mois de décembre 1918 et M. André au semestre d'été actuel.

Disons à ce propos que, dans sa séance publique annuelle du 2 décembre 1918, l'Académie des Sciences de Paris a décerné le prix Lonchamp à M. Guyénot pour ses belles recherches de biologie générale. Nos félicitations à notre nouveau collègue pour cette distinction.

Suivant une opération analogue, l'ancienne chaire d'astronomie et de géographie physique a été également partagée sur la demande du titulaire. Celui-ci garde l'enseignement de l'astronomie et de la météorologie,

dont le siège commun est à l'Observatoire, et M. Emile Chaix a été nommé professeur ordinaire de géographie physique. Nos collègues chirurgiens procèdent souvent à des amputations fort réussies et profitables à leurs clients qui doivent parfois réclamer leur intervention, parce qu'elle est nécessaire. Mais je ne crois pas qu'ils procèdent souvent à des amputations agréables à leurs malades. Eh bien, dans le cas particulier, celui qui vous parle peut vous assurer que l'amputation, qu'il demandait depuis plusieurs années, a été à la fois très agréable pour lui et profitable à l'Université. Elle a fait entrer à la Faculté des Sciences un nouveau collègue qui est à la fois un géographe de grande valeur et un homme qui a rendu à l'Université, comme privat-docent et comme chargé de cours, de nombreux services. Au reste M. Chaix remplaçait déjà M. Raoul Gautier pour le cours de géographie physique pendant la première moitié du semestre d'hiver, lorsqu'il a été nommé professeur le 27 décembre.

Ce n'est pas seulement à Messieurs Guyénot, André et Chaix que nous souhaitons une cordiale bienvenue comme professeurs ordinaires, c'est encore à M. Alexis François, professeur extraordinaire d'histoire externe de la langue française moderne depuis 1908 à la Faculté des Lettres et passé professeur ordinaire de philologie française moderne à la même date que M. Chaix. Vous allez l'entendre, à la fin de notre séance, vous parler, avec sa compétence reconnue, de l'un des sujets qui rentrent dans son champ d'études: « la langue française et la guerre ».

Signalons enfin l'enrichissement que notre Faculté des Sciences a reçu, au lendemain du dernier *Dies academicus* puis à la fin de décembre, par la nomination comme professeurs extraordinaires de trois jeunes collègues qui, depuis de nombreuses années, donnaient des preuves de leur capacité dans nos laboratoires de minéralogie, de

physique et de chimie technique: M. Paul Wenger, D^r ès sciences, a été nommé professeur extraordinaire d'études des gîtes métallifères le 11 juin 1918, M. Arthur Schidlof, D^r ès sciences, professeur extraordinaire de physique spéciale et M. Emile Briner, D^r ès sciences, professeur extraordinaire de chimie technique spéciale, ces deux derniers le 27 décembre 1918.

M. le professeur Alfred Lendner a été confirmé le 19 juillet pour une année dans son enseignement dans la Faculté des Sciences.

Nous enregistrons une série de nouveaux privat-docents dans les différentes facultés, huit en tout. Ce sont:

Sciences: MM. Max Reinhard et André Chaix et M^{lle} Eugénie Rogovine.

Lettres: MM. Otto Hassler et Ferdinand Morel.

Sciences économiques et sociales: MM. Joseph Bonnet et Charles Kunz.

Droit: M. Constantin Gardikas.

Au semestre d'été, M. Otto Hassler a été chargé de l'enseignement pratique de l'allemand et M. Velleman, privat-docent, de celui de l'anglais, en remplacement du regretté R. Mobbs.

Administration. — La revision du Règlement de l'Université était en cours depuis de longs mois. Elle a été l'œuvre de mon prédécesseur et de notre dévoué secrétaire de l'Université, M. Albert Roussy. Elle a été approuvée par le Conseil d'Etat le 28 septembre dernier. Mais ce n'était qu'une mise au point temporaire: un règlement est constamment sujet à revisions nouvelles!

Signalons les principales modifications avec les dates des arrêtés du Conseil d'Etat.

Faculté des Sciences. — Art. 48. — Introduction de la protistologie et de la parasitologie comme branche à option dans l'examen de la licence ès-sciences biologiques (28 février).

Art. 73. — Introduction de l'anthropologie comme branche à option du premier examen pour le certificat d'aptitude à l'enseignement des sciences dans les établissements secondaires supérieurs (28 février).

Faculté des Sciences économiques et sociales. — Art. 109 et 139. — Modifications de détail.

Faculté de théologie. — Art. 186 A à D. — Création d'un baccalauréat ès-sciences religieuses à l'usage d'étudiants laïques, le baccalauréat de théologie restant destiné aux théologiens.

Faculté de Médecine. — Une loi du 9 novembre 1918 a joint l'ancienne Ecole dentaire à la Faculté de Médecine en lui donnant le nom d'Institut dentaire. C'est un nouvel Institut rattaché, comme celui des hautes études commerciales, à l'une des facultés de l'Université.

La conséquence logique en a été le projet de création d'un nouveau doctorat en médecine dentaire qui est à l'étude. Il sera suivi de la mise au point d'une licence en chirurgie dentaire.

Grâce aux mesures prises par le Département de l'Instruction publique et celui des Travaux publics, nous avons été chauffés cet hiver d'une façon suffisante. Et, pour une fois, nous avons bénéficié de l'exiguïté de nos locaux, dans le bâtiment principal tout au moins. Mais il ne faudrait pas que de ce cas exceptionnel, dû à la guerre et à la pénurie du charbon, nos autorités en viennent à conclure que « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes ». Non, nous manquons de place, et surtout d'un ensemble de locaux qui permettraient de fournir les doyens

et beaucoup de professeurs de salles de travail. Il a été dit aussi plus haut que pour cinq de nos laboratoires de la Faculté des Sciences il a fallu louer quatre appartements dans le voisinage de l'Université. Ne pourrait-on pas arriver prochainement à une solution définitive?

Dans son rapport sur l'année universitaire 1908-09 l'un de mes prédécesseurs, M. Chodat, disait : (p. 11) :

« Le Sénat universitaire, par un préavis unanime, a accepté le projet émané du Département de l'Instruction publique et de la Ville de Genève, d'affecter le bâtiment actuel du Musée d'histoire naturelle aux services universitaires. Ce projet donnerait dans une certaine mesure satisfaction aux justes réclamations de l'Université, permettrait l'établissement de nouveaux séminaires dans la Faculté des Lettres et Sciences sociales, — ces facultés étaient encore réunies, — et assurerait pour plusieurs années le développement normal des laboratoires de sciences naturelles, insuffisamment logés.

« Espérons que cette question de l'extension des locaux, si importante pour l'avenir de notre Université, pourra être reprise après les fêtes du Jubilé. »

Il est regrettable de constater que nous en sommes exactement au même point qu'il y a dix ans. Il y a eu la guerre mais elle ne dure que depuis cinq ans. Et puisque nous avons l'honneur de voir ici des représentants de l'Etat et de la Ville, nous nous permettons de leur mettre sur la conscience de fournir, sans tarder, l'Université des locaux qui lui sont nécessaires pour se développer comme elle le doit, dans la période pleine de promesses qui s'ouvre devant elle.

Enseignements modifiés. — L'enseignement de M. Liebmann Hersch, professeur extraordinaire, a été porté officiellement de 2 à 3 heures par semaine au semestre d'hi-

ver, et celui de de M. Albert Malche, professeur ordinaire, de 3 à 4 heures par semaine dès le semestre d'été.

Le professeur Alfred Martin a été chargé du cours de code civil suisse et déchargé du cours spécial de code civil français (5 novembre).

Crédits nouveaux ou augmentés. — Allocation extraordinaire de 1000 fr. à M. le professeur Robert Chodat pour l'installation de l'herbier Boissier dans les locaux de l'aile orientale de l'Université (22 juin 1918).

1000 puis 900 fr. à M. le professeur Eugène Pittard pour le laboratoire d'anthropologie (18 novembre 1918 et 15 février 1919).

6900 fr. pour l'installation, l'aménagement et l'ameublement du laboratoire de géologie de M. le professeur Léon-W. Collet (15 novembre 1918).

3200 fr. pour l'entretien et le développement de l'herbier Boissier (17 janvier 1919).

1950 fr. au laboratoire de protistologie, parasitologie et zoologie lacustre (17 janvier 1919). Ce laboratoire reçoit aussi un préparateur dans la personne de M. Francoual, ancien appariteur, qui a été remplacé dans ces fonctions, à Pâques, par M. Brisselet.

Le crédit affecté au laboratoire d'anatomie normale est porté à 5000 fr. et celui de la polyclinique otorhinolaryngologique augmenté de 2200 à 2800 fr.

Les traitements des professeurs ordinaires et extraordinaires ont été soumis à une modification favorable par arrêté du Conseil d'Etat du 15 novembre 1918. Dorénavant ils se composeront d'un traitement initial minimum et d'augmentations périodiques. Cette amélioration est la bienvenue, quoique bien faible encore en présence du renchérissement de la vie.

Mentionnons enfin, à propos de crédits, les dons que

nous recevons de notre fidèle amie, la *Société académique*. Vous trouverez le détail de ce qu'elle a fait pour nous dans le rapport sur son 30^{me} exercice, présenté à sa séance du 23 décembre 1918, à laquelle le recteur assistait. Elle continue à subventionner les cours de science de l'art de M. Waldemar Deonna, privat-docent à la Faculté des Lettres, puis elle a fait à l'ancienne chaire d'astronomie et de géographie physique, des dons qui ont déjà permis l'installation, à la salle 20, d'une lanterne à projections qui vient à point pour faciliter l'enseignement de plusieurs de nos disciplines dans la Faculté des Sciences. Je tiens aussi à lui exprimer la reconnaissance de la même Faculté pour les sommes qu'elle a mises à la disposition du Département de l'Instruction publique en vue de l'installation des collections et de la bibliothèque de la nouvelle chaire de géographie physique dans la salle mise à la disposition de M. Emile Chaix par M. Léon-W. Collet dans le laboratoire de géologie.

Et puisque nous parlons de cadeaux, signalons aussi le don généreux fait à l'Université par la Légation britannique à Berne d'une magnifique collection de planches artistiques relatives à la guerre et que nous avons remises à la Bibliothèque publique et universitaire.

Notre iconographie des professeurs de l'Université s'est enrichie de quelques photographies, de l'album de reproductions des portraits des professeurs faits l'été dernier par M. Boolsky, enfin du médaillon du regretté Paul Duproix donné par sa famille, du portrait de Pierre-Louis Dunant offert par ses enfants et de celui de Barny offert par l'Institut national genevois. Ces portraits ont été placés aux murs de la salle du Sénat.

Commissions et Comités divers. — *La Commission de la Salle des journaux* a été constituée comme suit par le

Bureau, le 7 janvier : Président, M. Georges Fulliquet qui succède à M. Chodat, lequel ne peut plus assumer cette charge qu'il a remplie avec compétence et dévouement pendant un grand nombre d'années, puis MM. Edouard Claparède, Liebmann Hersch, Gustave Humbert et Victor Martin. Un nouveau règlement a été adopté par le Bureau le 21 janvier.

La Commission pour la Caisse d'assurance des étudiants en cas de maladie était composée de MM. Cristiani, Folliet, Alfred Gautier, Mayor et Mégevand. Elle a siégé deux fois sous la présidence du recteur et a aussi recouru aux lumières de M. Alfred Martin.

Les délégués du Sénat à la *Commission scolaire*, MM. R. Chodat et P. Moriaud ont été réélus pour la période nouvelle de trois ans à la séance du 16 novembre 1918.

A la même séance, le Sénat a élu M. Paul Oltramare comme son troisième représentant au *Comité de la Caisse de subsides aux étudiants du Gymnase et de l'Université*, en remplacement de M. Ch. Seitz qui en fait partie maintenant de droit comme directeur du Collège.

La Commission d'assistance aux étudiants nécessiteux a été complétée à la même date en y faisant entrer M. F. De Crue qui s'en est occupé, durant son rectorat, avec une compétence et un dévouement dont on ne saurait lui être assez reconnaissant.

Disons, à ce propos, que la Caisse d'assistance a distribué depuis son origine, en août 1914, jusqu'à maintenant tout près de 48 000 francs, sur lesquels il a été remboursé un peu plus de 6000 francs, soit, comme l'an dernier, le 13 % environ. Actuellement le nombre des étudiants assistés est minime, mais il a été considérable dans le passé.

M. le Docteur Edmond Lardy ayant quitté Genève, a été remplacé par le Conseil fédéral, comme président du

Comité local des examens fédéraux de médecine, par M. le Docteur Albert Bétrix, auquel nous souhaitons une cordiale bienvenue dans l'exercice de ces fonctions fort astreignantes.

M. le prof. Cristiani, doyen de la Faculté de Médecine, a été délégué par le bureau à la *Commission de l'Institut dentaire* dont il a été nommé président.

Prix universitaires. — Vous allez entendre, Mesdames et Messieurs, les rapports des jurys pour plusieurs des prix universitaires qui doivent être décernés dans cette journée. Quelques-uns n'ont pas trouvé de concurrents. Devons-nous nous en étonner et le regretter? Si l'on se souvient des semaines et des mois que beaucoup de nos étudiants ont dû consacrer, l'année dernière encore, à la garde de nos frontières, puis à la sauvegarde de notre tranquillité intérieure, si nous tenons enfin compte des complications que la grippe a amenées, notre étonnement disparaîtra.

Quant à nos regrets, ils sont mitigés. Non pas que nos professeurs se plaignent du temps, considérable parfois, qu'ils doivent consacrer à la lecture, à l'étude et à la critique des travaux présentés aux concours divers! Mais ce que nous regrettons, c'est que les sommes, mises à la disposition de l'Université ou des facultés pour des prix, ne puissent pas toutes, à défaut de concurrents, être consacrées, comme c'est le cas pour le prix Plantamour-Prévost, à des bourses de recherches ou de voyages en faveur d'étudiants ou de gradués de nos diverses facultés.

Un nouveau prix a été fondé cette année en souvenir de notre regretté concitoyen Adrien Lachenal et accepté par le Conseil d'Etat le 5 novembre 1918. Son capital, de dix mille francs, a été attribué aux deux facultés de Droit et des Sciences économiques et sociales. Le prix sera des-

tiné surtout à des travaux relatifs à la législation du travail, à laquelle s'intéressait tout particulièrement l'ancien Président de la Confédération. Nous exprimons à la famille d'Adrien Lachenal la reconnaissance de l'Université et spécialement celle de notre Faculté des Sciences économiques et sociales, qui ne possédait pas encore de prix, pour cette donation dont le statut est encore à l'étude.

Représentation, invitations, conférences. — C'est à la fois un honneur et un plaisir pour les membres de l'Université de prendre part à des cérémonies publiques et à des réunions universitaires ou autres d'ordre officiel ou intime. Le Bureau n'y a pas manqué cette année.

Le recteur a assisté aux cultes célébrés à St-Gervais le jour anniversaire de l'Escalade, puis à St-Pierre, le 16 novembre à l'occasion de la cessation des hostilités, au service de la Restauration du 31 décembre, aux cultes solennels du 22 décembre à la mémoire des soldats morts pour la patrie et du 2 mai dernier en l'honneur du choix de Genève comme siège de la Société des Nations. Dans ces deux dernières circonstances, notre vice-recteur, M. G. Fulliquet, occupait la chaire, et il a prononcé les paroles qui convenaient avec l'éloquence entraînante que vous lui connaissez.

Le 25 novembre, le recteur assistait également à St-Pierre à la cérémonie trisannuelle de la prestation de serment du Conseil d'Etat, et ensuite, au Département de l'Instruction publique, à l'installation de M. le conseiller d'Etat Jules Mussard comme chef de ce Département.

Le 21 décembre, le Bureau de l'Université était convoqué au Quai du Mont-Blanc avec les autorités cantonales et municipales pour recevoir notre concitoyen M. le conseiller fédéral Gustave Ador et l'accompagner jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, aux fins de célébrer sa nomination comme

Président de la Confédération. Le même soir, le recteur assistait à la grande assemblée convoquée au Palais électoral en l'honneur du même Président Ador et de notre concitoyen, le juge fédéral Ernest Picot, appelé à la présidence du Tribunal fédéral.

Nous avons reçu quelques invitations dans des cercles plus restreints. C'est ainsi que, comme vice-recteur encore, j'ai assisté au mois de juin 1918 à une réunion très cordiale des anciens élèves de l'Ecole de Commerce.

Le 23 novembre, nous célébrions avec beaucoup de nos collègues de l'Université et quelques amis du jubilaire, le 30^{me} anniversaire de l'entrée de M. Francis De Crue à l'Université. A cette occasion notre ancien recteur a pu se convaincre des sentiments d'affection qui l'entouraient et nous avons pu saluer en lui le recteur des internés et des bonnes finances universitaires.

Le 21 janvier, la Société de lecture fêtait son centenaire et le recteur y assistait, non seulement comme membre de cette vénérable institution genevoise, mais comme invité. Nous y avons entendu le discours du président, puis un rapport substantiel de l'historien attitré de cette société, M. F. De Crue et une causerie de notre collègue M. Alfred Gautier.

Le 12 avril dernier, nous assistions également à une charmante réunion organisée par la Société des Amis de l'Instruction, dans son beau local de la rue Bartholoni, pour commémorer, avec deux ans de retard, le 75^{me} anniversaire de la fondation de cette association également très genevoise, comme la Société de lecture, mais à d'autres titres. A cette assemblée, où vibrerait un patriotisme de bon aloi, assistaient aussi nos collègues MM. Bernard Bouvier et Albert Malche qui avaient prêté leur collaboration compétente en qualité de jurés pour apprécier la valeur de plus de 70 manuscrits de pièces de théâtre pré-

sentés au concours dramatique organisé par la Société à l'occasion de cette solennité.

Disons bien haut que l'Université est heureuse de se trouver ainsi en rapport avec des Sociétés qui poursuivent aussi des buts d'instruction mutuelle, littéraire ou scientifique, par des moyens tout différents des nôtres, mais également efficaces.

Notre Université aspire aussi à se mettre toujours plus en contact avec l'ensemble de notre population. Les bâtiments universitaires sont bien connus de notre peuple par les cours publics et gratuits de l'Aula, organisés chaque année avec le plus grand soin, généralement en deux séries, par le Département de l'Instruction publique. Notre public a ainsi l'occasion d'entendre, soit des illustrations littéraires ou scientifiques appelées de l'étranger ou d'autres cantons suisses, soit des professeurs de notre haute École.

Quand l'occasion s'en est présentée, l'Université a institué elle-même des conférences. Je rappelle en particulier les « Journées universitaires » de mars 1917, si bien conduites par mon prédécesseur, M. le professeur De Crue et dont le but, tout charitable, était d'alimenter les caisses des différentes œuvres humanitaires que nous avons dû créer du fait de la guerre. A ce moment, c'est surtout la Faculté des Sciences qui a contribué à la réussite de ces journées, en organisant, à côté des conférences du soir, auxquelles participaient quelques professeurs d'autres facultés et des amis pris en dehors de l'Université, des visites de laboratoires avec conférences et expériences appropriées.

Le Sénat a décidé cette année, sur la proposition du Bureau, d'instituer quelque chose d'analogue, mais d'absolument gratuit, pour notre public, en faisant traiter par des professeurs compétents une question d'actualité. Ce sera la vie et l'œuvre du grand réformateur Zwingli, dont

MM. les professeurs Choisy et Fulliquet parleront demain soir à l'Aula. La ville de Zurich a fêté cet hiver le 400^{me} anniversaire de l'arrivée de Zwingli à Zurich.

Si cette expérience réussit, nous nous proposons de poursuivre cette idée les années prochaines, en faisant appel à des collègues de toutes les facultés pour exposer à notre population des questions qui sont à l'ordre du jour.

L'état de guerre a forcément interrompu, cette année encore, les relations autrefois si fréquentes avec les autres Universités, du moins à l'étranger; mais en Suisse ces relations continuent. A la fin de juin 1918, M. Bernard Bouvier et celui qui vous parle, assistaient à la réunion annuelle des délégués de l'Association nationale des universitaires suisses à Berne, siège actuel du comité. Le 9 juillet, notre Université était représentée à Lausanne par le recteur De Crue et les professeurs Choisy et Fulliquet pour célébrer le jubilé du vénéré et infatigable professeur Henri Vuilleumier, dont on fêtait le centième semestre d'enseignement.

Notre collègue M. Paul Moriaud a donné à Lausanne une conférence publique sur « La Société des Nations » dans la série des conférences universitaires organisées, — comme nous verrons plus loin qu'elles l'ont été à Genève, — après celles de MM. Otlet et Buisson. Puis, dans la période de mars à mai, M. Moriaud a aussi fait des conférences publiques au Locle, à la Chaux-de-Fonds, à St-Imier et à Lausanne, sur « La Suisse et la Société des Nations », sous les auspices de diverses sociétés.

L'Université de Lund célébrait le 27 septembre dernier d'une façon modeste, conforme aux circonstances actuelles, le 250^{me} anniversaire de sa fondation. Nous lui avons adressé une épître en latin pour laquelle nous avons recouru à la compétence toujours obligeante de notre collègue M. Paul Oltramare.

Au cours de l'hiver, nous avons aussi envoyé une lettre de félicitations à l'Université de Gand, pour la réouverture de ses cours au mois de février.

Il y a lieu de signaler, à titre de manifestation inter-universitaire intéressante, les conférences qui ont été échangées au cours de cette année entre des professeurs de France et d'Amérique et quelques-uns des nôtres.

Nous avons eu le plaisir d'entendre de nouveau cet hiver à l'Aula, M. Diehl, le savant byzantiniste, membre de l'Institut de France, qui nous a parlé des monuments de l'époque qu'il connaît si bien. Tout récemment, répondant à l'invitation de la Faculté des Lettres, M. Abel Rey, professeur à la Sorbonne, a exposé à nos étudiants « l'orientation de la philosophie française contemporaine ».

Et pas plus tard qu'hier, nous avons le grand plaisir d'entendre M. le professeur van Dyke, de l'Université de Princeton, nous entretenir de « l'Université américaine ». Nous sommes heureux de saluer aujourd'hui la présence au milieu de nous de deux distingués représentants des Universités d'Amérique, MM. George H. Nettleton de l'Université de Yale et M. Paul van Dyke, le président et le secrétaire du Comité exécutif de Paris de l'Union universitaire américaine en Europe. Nos collègues américains ont bien voulu accepter, et nous les en remercions, notre invitation à assister à notre modeste cérémonie universitaire genevoise.

Comme contre partie, mentionnons les conférences que quelques-uns de nos professeurs ont été appelés à donner en France. Au mois de mars, notre collègue M. Eugène Pittard parlait de la Dobroudja dans la grande salle de la Société de géographie de Paris.

Le 22 mai, MM. Edouard Claparède et Albert Malche, appelés par des collègues de Lyon, traitaient dans l'Uni-

versité de cette ville des questions relatives à la pédagogie. Ils étaient accompagnés de M. Pierre Bovet, le directeur de l'Institut J. J. Rousseau.

Très prochainement nos collègues, MM. F. De Crue, Bernard Bouvier et Alexis François, se rendront à Paris pour assister à une réunion à laquelle ils sont conviés par l'Institut de France, qui tient à réunir chez lui, à la Pentecôte prochaine, des représentants de quelques-unes de nos Universités suisses.

Ces échanges de conférences et de visites continuent ceux des années de guerre et contribuent certainement à renforcer les liens que nous désirons voir toujours plus intimes entre les Universités françaises et celles de notre pays. Il y avait à faire plus et mieux, et c'est ce à quoi nous avons travaillé cet hiver. Au cours d'un séjour fait à Paris au mois de janvier, notre collègue M. Bernard Bouvier, poursuivant ses entretiens des années précédentes avec les plus éminents représentants de l'Université de France et de l'Enseignement supérieur, constatait que le moment était venu de reprendre d'une façon plus serrée les questions d'équivalence et d'échange de professeurs et d'étudiants entre les Universités de France et de Suisse. C'est à la suite de son rapport, que, sur le préavis du Bureau, notre Sénat a décidé d'organiser pour cette année une conférence interuniversitaire franco-suisse. Après nous être assuré le concours de nos collègues des hautes Ecoles suisses et de l'Association nationale des universitaires suisses, nous avons fixé la date de la conférence au mois de mai; puis, sur la demande des autorités universitaires françaises, qui prévoient des difficultés à se priver, en plein travail d'examens retardés, des nombreux professeurs qui devaient être délégués à Genève, nous avons ajourné la conférence à l'automne, vers la fin des vacances. Cet ajournement présente de sérieux avan-

tages et permettra, nous en avons le ferme espoir, d'amener plus facilement aux accords que cette conférence est appelée à préparer.

Nos étudiants. — Lorsqu'un professeur est appelé à remplir les fonctions de recteur, il a le devoir, qui devient un plaisir, d'entrer en relations plus intimes avec l'ensemble des étudiants. Ce plaisir, Mesdames et Messieurs les Etudiants, celui qui vous parle l'a ressenti très vivement au cours de cette année. La prise de contact a eu lieu au *Dies academicus* de 1918, et depuis lors je n'ai éprouvé que de la satisfaction dans mes rapports avec les divers milieux de la jeunesse universitaire que j'ai eu l'occasion de fréquenter. Je ne saurais donc pas regretter le temps que le recteur est obligé de consacrer à l'ensemble des étudiants dans les fonctions auxquelles il a été appelé par la confiance de ses collègues. Cette confiance il faut chercher à la mériter, et le recteur y est grandement aidé par la collaboration éclairée, intelligente et cordiale des membres du Bureau et par l'assistance discrète et éprouvée de notre dévoué secrétaire, M. Albert Roussy.

J'ai été appelé à assister à l'inauguration du nouveau foyer des étudiantes à l'avenue Henri Dunant, le 26 octobre, puis le 8 décembre, à celle du foyer des étudiants à la rue de Candolle, cérémonie assombrie par le deuil que cette intéressante et utile institution venait d'éprouver par la mort de son secrétaire, le regretté Louis Robert. Puis j'ai été convié à l'arbre de Noël de l'Association chrétienne d'étudiants, qui réunit de nombreux professeurs et des étudiants de toute croyance. Vous y avez entendu d'intéressantes études du professeur Bernard Bouvier et d'un de nos plus distingués privat-docents, M. Georges Berger.

Les Sociétés de Belles-Lettres, de Salévia et de Zofin-

gue nous ont invité à leurs séances littéraires de l'hiver. A notre défaut, d'autres membres du Bureau ont représenté l'Université à ces manifestations annuelles, de même qu'à la récente inauguration de la maison du soldat, dans la cour de la caserne. Nous avons eu en revanche le plaisir d'assister, le 12 décembre, à la célébration de l'Escalade par la Société de Zofingue.

Rappelons encore que notre prédécesseur, M. De Crue, avait participé à la fin de son rectorat, à une réception chez les internés belges offerte à M. Carton de Viart, et à une soirée donnée par les internés français.

Au début du semestre d'hiver, nous avons eu pour certains groupements de nos étudiants des réunions spéciales : Pour nos *internés* d'abord. La plupart de ceux qui avaient suivi nos cours, pendant le semestre d'été 1918, nous ont quittés en juillet, et plusieurs d'entre eux avaient subi avec succès, à la fin du semestre, des examens, soit d'après nos programmes, soit conformément aux règlements français.

Au mois d'octobre, plus de 180 internés français, belges ou anglais s'étaient annoncés pour suivre les cours au semestre d'hiver. Comme l'année précédente, des cours spéciaux avaient été organisés sous le patronage de l'œuvre universitaire des étudiants prisonniers de guerre pour le droit français et la langue russe avec le bienveillant concours du lieutenant Magnillat et de M. Albert Roussy.

Durant la suspension des cours au mois d'octobre et de novembre, est survenu brusquement le bienheureux armistice, et toute cette catégorie d'étudiants et d'auditeurs se disposa à nous quitter. Nos sentiments étaient très mélangés. Si nous regrettions cette intéressante phalange d'élèves en uniforme, nous étions profondément heureux pour eux qu'ils puissent regagner leurs patries respectives. Nous les avons réunis le 21 novembre à l'Aula

pour leur souhaiter à la fois une cordiale et courte bienvenue et un heureux retour dans leurs foyers. M. De Crue, ancien recteur et ancien président du comité local de l'œuvre universitaire, a retracé à cette occasion les faits principaux de l'activité de ce comité. Le lendemain, 22 novembre, les officiers français internés de la région de Genève ont convoqué les autorités genevoises, cantonales et municipales et le Bureau de l'Université à une réunion d'adieux à l'Hôtel de l'Arquebuse, réunion au cours de laquelle des paroles cordiales ont été échangées de part et d'autre. Les internés nous ont quittés le 25 novembre.

Ajoutons à ce propos que, depuis le mois de juillet 1918, le comité de Genève de l'œuvre universitaire des étudiants prisonniers est dirigé par M. le professeur H. Fehr, d'abord président par intérim, puis d'une manière définitive lorsque M. le professeur E. Muret s'est vu obligé de quitter la présidence pour raison de santé. C'est avec un vif regret que le Bureau du Sénat a enregistré la retraite de M. Muret, mais il a compris que seule une impérieuse nécessité l'avait contraint à renoncer à une activité dans laquelle il avait mis tout son cœur et qui avait pris une grande place dans sa vie. Si nos remerciements vont en toute première ligne à notre collègue M. E. Muret, qui a été le secrétaire puis le président dévoué de notre comité local de l'œuvre universitaire, nous n'oublions pas d'en adresser une part méritée aux autres membres du comité : à MM. De Crue et Fehr, premier et dernier présidents, Alfred Martin, vice-président, Barthélemy Bouvier, trésorier, Ch. Clerc, secrétaire et V. Tojetti, secrétaire adjoint.

Nous extrayons encore des notes qui nous ont été remises par M. H. Fehr, les renseignements suivants sur l'œuvre elle-même :

« L'armistice du 11 novembre est venu mettre fin à l'envoi de livres dans les camps de prisonniers et dans les secteurs d'internement. Nous n'avons pas besoin d'insister ici sur les services considérables rendus par l'œuvre universitaire des étudiants prisonniers. Grâce à l'initiative prise par la Suisse, les étudiants prisonniers ont pu reprendre contact avec leurs études ; des cours d'instruction générale ou d'ordre professionnel ont pu être organisés dans les camps pour de nombreuses catégories de travailleurs. A lui seul le comité universitaire de Genève a expédié plus de 15 000 volumes ou brochures, dont plus de 4400 dans les secteurs d'internement en Suisse. Une fois en possession des ouvrages dont le retour lui a été annoncé des camps d'Allemagne, il rendra compte de son activité au Bureau du Sénat. »

Le tour des *étudiants nouvellement immatriculés* est venu ensuite. Le 30 novembre 1918, suivant la méthode inaugurée par le Bureau précédent en 1917, nous réunissions à l'Aula les nouveaux venus dans la famille universitaire. Le recteur leur a souhaité la bienvenue en leur adressant quelques recommandations d'ordre pratique. Puis M. Alfred Gautier leur a fait une allocution ou mieux un sermon plein de sérieux et d'humour sur ce texte « le Droit ne meurt pas ».

Nous ne répétons pas cette cérémonie avec échange de poignées de mains au début du semestre d'été, mais nous saisissons l'occasion de la séance annuelle du *Dies academicus* pour souhaiter la plus cordiale bienvenue à tous ceux, suisses ou étrangers, qui viennent d'entrer à Pâques dans notre haute École. Si nous regrettons que le nombre des nouveaux étudiants appartenant à des nationalités étrangères ait, dans les difficiles circonstances du moment, aggravées par les difficultés du passage à toutes nos frontières, très sensiblement diminué, nous constatons avec d'autant plus de joie que nos jeunes confédérés vien-

ment de plus en plus nombreux s'inscrire dans l'Université du plus jeune des cantons suisses qui n'en est pas moins une ancienne république fermement et indestructiblement attachée à la Confédération.

Les tableaux ci-dessous donnent les indications habituelles sur les grades conférés durant l'année et sur la statistique de nos étudiants et auditeurs durant les deux semestres de l'année 1918-19.

GRADES CONFÉRÉS PENDANT L'ANNÉE 1918-1919.

FACULTÉS	Baccalauréat.	Licence.	Diplôme d'Ingénieur-Chimiste.	Diplôme de Pharmacien.	Doctorat.	TOTAL
Sciences	—	15	13	—	13	41
Lettres	3	9	—	—	3	15
Sciences écon. et sociales	—	13	—	—	—	13
Droit	—	24	—	—	4	28
Théologie	1	1	—	—	—	2
Médecine	24	—	—	—	54	78
Total	28	62	13	—	74	177

STATISTIQUE DES ÉTUDIANTS ET AUDITEURS

Semestre d'hiver 1918-19 :

FACULTÉS	ÉTUDIANTS	AUDITEURS	TOTAL
Sciences	224	77	301
Lettres	107	151	258
Sciences économiques et sociales.	109	52	161
Droit	107	16	123
Théologie	17	99	116
Médecine	317	50	367
Total	881	445	1326

Semestre d'été 1919 :

FACULTÉS	ÉTUDIANTS	AUDITEURS	TOTAL
Sciences	228	61	289
Lettres	122	116	238
Sciences économiques et sociales.	135	25	160
Droit	135	12	147
Théologie	23	58	81
Médecine	342	56	398
Total	985	328	1313

Il en résulte, par comparaison avec le passé, que la situation semble moins bonne que l'année dernière. Mais, si l'on tient compte des quelques centaines d'internés que nous enregistrons les deux années passées, on doit dire que la situation est à peu près stationnaire et plutôt meilleure. Comme je le disais plus haut: moins d'étrangers mais sensiblement plus de Suisses que précédemment.

Nous terminerons ce long exposé en rappelant quelques bonnes initiatives prises par des groupes d'étudiants au cours de l'année universitaire.

Je signalais plus haut que c'était la Faculté des Sciences économiques et sociales qui avait été la plus éprouvée par les missions confiées par le haut Conseil fédéral à deux de ses professeurs. Il est très satisfaisant de noter que ces privations temporaires n'ont rien enlevé de sa vitalité à cette faculté. Si elle est jeune de création, elle est aussi jeune de tempérament et nous lui en savons gré.

Elle a donné deux preuves, cette année, de cet entrain juvénile, en organisant des réunions auxquelles le recteur et plusieurs membres du Bureau ont été heureux de

prendre part. L'une au Parc des Eaux-Vives le 26 novembre 1918 en l'honneur de M. Emile Chaix, l'autre, tout récemment, à Chêne-Bourg, pour célébrer la désignation de Genève comme siège de la Société des Nations et saluer le retour à Genève de M. William Rappard. Cette réunion était présidée par notre collègue M. Edgard Milhaud qui a prononcé un brillant discours sur le pacte de la Société des Nations. Nous avons été heureux de constater, dans ces deux occasions, la belle harmonie qui règne entre les professeurs et les élèves de cette faculté.

Puis c'est un Comité d'étudiants appartenant à toutes nos facultés, qui, poursuivant l'idée directrice qui le guidait déjà l'année dernière, a organisé des *Conférences universitaires*. Ces conférences ont été groupées, cette année, autour d'un sujet commun, afin de lui donner plus d'intérêt, et ce sujet a été « La Société des Nations ». Les conférenciers que nos étudiants ont fait venir de Belgique et de France, étaient des hommes de premier choix : les 21 et 25 janvier, M. Paul Otlet, directeur du Bureau international de bibliographie de Bruxelles, a parlé dans la grande salle de la Réformation de la Société des Nations, puis du désarmement.

Ces conférences, malgré le froid de la saison et de la salle, ont trouvé un chaud accueil, et les discussions engagées après l'exposé de M. Otlet ont été fort animées.

Il en a été de même, le 25 février, pour la conférence de M. Ferdinand Buisson sur l'abolition du droit à la guerre, qui a eu lieu à la Salle centrale. Nous avons été heureux, nous professeurs, d'appuyer cette initiative des étudiants de notre présence et de notre collaboration, et nous les encourageons vivement à persévérer dans cette entreprise l'année prochaine ou même cette année encore, si l'occasion s'en présente.
